

Segré

Grâce à Aides, Édith a retrouvé sourire et emploi

Licenciée en 2006, cette quadragénaire a connu la galère. Depuis le 5 octobre, elle est embauchée pour six mois par la commune du Louroux-Béconnais. Son tremplin : un contrat de l'association d'insertion de Segré.

L'histoire



Depuis le 5 octobre, Édith Besson, 48 ans, a décroché un contrat aidé de six mois, à la commune Louroux-Béconnais. La fin de trois ans de galère et l'aboutissement heureux de son histoire avec l'Association intermédiaire des demandeurs d'emploi du Segréen (Aides).

En 2006, cette Villermoisanaise fait les frais du déménagement de la société de restauration qui l'emploie à la maison de repos la Chancelière (Villermois). Licenciée. « Ça fait tout drôle après 25 ans de bons et loyaux services », se remémore cette mère de trois enfants.

Une fois au chômage, Édith se tourne vers Aides qui trouve des missions ponctuelles de quelques heures à plusieurs mois. Des particuliers et des collectivités, appelés clients, sollicitent Aides, depuis 18 ans, pour pallier leurs besoins. « Parfois deux heures avant », note Mathilde Cornu, responsable du secteur du Lion-d'Angers. Aides, l'employeur, passe les contrats avec ses demandeurs d'emploi (« 81 aujourd'hui, dont trois quarts de femmes », pointe Mathilde Cornu).

20 heures par mois

Ainsi, Matthieu Lambert, secrétaire général des services de la mairie du Louroux-Béconnais, se retrouve mi-septembre avec un besoin d'une semaine à la plonge de la nouvelle cantine scolaire. Il appelle Aides dont la mairie est cliente depuis 18 mois.

Là-bas, on pense immédiatement à Édith, qui occupait les mêmes fonctions à la Chancelière. Un contrat de mise à disposition est passé. Immédiatement opérationnelle, Édith donne satisfaction. Entre-temps, issu de la réorganisation, un emploi se crée sur le poste. Édith voit l'annonce dans le bulletin municipal et postule.



Édith Besson, entourée de Mathilde Cornu (Aides) et Matthieu Lambert (secrétaire général de la mairie du Louroux-Béconnais), travaille désormais à la plonge de la nouvelle cantine scolaire et s'occupe de l'entretien des locaux des écoles publiques.

Bingo. Elle est embauchée jusqu'au 4 avril 2010.

« Au début, j'étais sceptique »

Elle officie à la plonge de 11 h 45 à 13 h 30, en semaine sauf le mercredi. Pas une sinécure, quand chaque jour 250 élèves mangent à la cantine. Et en plus, 5 jours sur 7, de 16 h 30 à 18 h, elle fait le ménage dans les classes. Pour arrondir les fins de mois, Édith continue ménages et envoi d'enfants à l'école. « Je travaille en chèques en

emploi service depuis 9 ans. » Deux d'entre eux proviennent toujours d'Aides.

Aides, grâce à qui son horizon s'est éclairci. « Pourtant au début, j'étais sceptique sur leur efficacité. Lors de mes rendez-vous tous les mois, je demandais plus d'heures. » Peu à peu, ça s'était amélioré, et elle avait fini par cumuler 130 heures par mois, entre différentes missions. Mais elle roulait beaucoup (Aides ne rembourse pas les frais d'essence). Au final, « c'était insuffisant pour vivre ».

Aujourd'hui, tout appartient au passé. Mais au juste, qu'a-t-elle gagné ? « De la stabilité et surtout moins de frais d'essence. » Et la fierté de son mari et ses proches.

Quid de son avenir après avril ? « Le contrat devrait être prolongé. Il est reconductible sur deux ans et peut évoluer vers un CDI, explique Matthieu Lambert. Mais cela dépend du nombre d'élèves dans les années à venir. Et ça, on ne peut pas le prévoir. »

Pierrick HAMON.